

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



Photo : A&S - Gendarmerie de Châtillon-Coligny

ÉDITO



Mesdames et Messieurs,

Le rapport d'activités permet à chacun de mesurer la richesse et la diversité des actions conduites dans chaque domaine de compétence et faire le point sur le travail effectué.

Ce document de référence donne une vision complète de toutes les actions conduites par notre collectivité aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population, qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire.

Dans ce contexte post covid, et grâce à la mobilisation des équipes nous avons continué durant l'année 2022 à mener de front l'ensemble de nos missions et d'assurer la continuité des services à nos populations.

Nous avons tenu nos engagements, poursuivi nos activités quant au fonctionnement et aux investissements conformes à nos prévisions.

Nous avons été quelque peu perturbés par cette pandémie. Cette crise a eu de fortes répercussions sociales et économiques sur l'ensemble des agents et a pu mesurer l'impact lié à leurs tâches par des changements d'adaptations. Cela appelle à la transformation de nos méthodes de travail pour rester mobilisé et efficace.

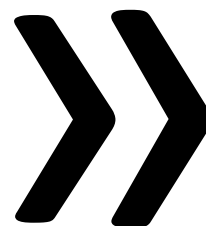
L'activité de l'année 2022 est à découvrir dans les pages suivantes de ce rapport.

Je vous encourage à le parcourir.

Bonne lecture.

Albert FÉVRIER

*Président de la Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais*





INTRODUCTION

La Communauté de Communes est une entité territoriale regroupant plusieurs communes, unies dans le but de mener des actions communes et de favoriser le développement harmonieux sur le territoire. Au-delà de sa structure administrative, la Communauté de Communes doit reposer sur des fondements solides et des valeurs essentielles pour garantir son bon fonctionnement et assurer la cohésion entre ses membres.

Les principaux fondements et valeurs qui constituent le socle de la Communauté de Communes.

Solidarité et coopération :

Le premier pilier d'une Communauté de Communes repose sur la solidarité et la coopération entre ses membres. Les communes qui la composent doivent reconnaître l'importance de travailler ensemble pour résoudre les défis communs et exploiter les opportunités de développement. La solidarité se manifeste à travers la mutualisation des ressources et des compétences, ainsi que par le partage équitable des charges et des responsabilités. En favorisant la coopération, la Communauté de Communes peut renforcer son pouvoir d'action et créer une synergie collective bénéfique à l'ensemble de ses habitants.

Développement durable et préservation de l'environnement :

La Communauté de Communes se doit d'intégrer le développement durable et la préservation de l'environnement au cœur de ses actions. Il est essentiel de prendre en compte les enjeux écologiques dans toutes les décisions prises, en favorisant notamment les projets respectueux de l'environnement et en encourageant les pratiques durables. Une gestion raisonnée des ressources, la promotion des énergies renouvelables, la protection de la biodiversité et la sensibilisation des citoyens à l'écologie sont autant d'éléments qui doivent être au centre de nos préoccupations.

Solidité économique et développement local :

La Communauté de Communes doit agir en faveur du développement économique local, en créant un environnement favorable à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois durables. Elle doit soutenir les initiatives économiques locales, favoriser l'innovation, encourager l'entrepreneuriat et faciliter l'accès aux infrastructures nécessaires au développement des entreprises. En promouvant un tissu économique solide, la Communauté de Communes renforce l'attractivité de son territoire, génère des retombées économiques positives et contribue à la qualité de vie de ses habitants.

Cohésion sociale et solidarité territoriale :

La cohésion sociale et la solidarité territoriale sont des valeurs fondamentales. Il est essentiel de veiller à ce que toutes les communes membres bénéficient d'un accès équitable aux services publics essentiels tels que l'éducation, la santé, les transports ou la culture. La mise en place d'actions sociales, d'une politique d'inclusion et d'une offre de loisirs diversifiée favorise la cohésion sociale et renforce le sentiment d'appartenance à une même communauté. Une Communauté de Communes réussie est celle qui veille à ce que chaque citoyen puisse s'épanouir et participer activement à la vie locale.

Conclusion :

Les fondements et les valeurs de la 3CFG sont essentiels pour garantir son bon fonctionnement et son développement harmonieux. La solidarité, la coopération, le développement durable, la solidité économique, la cohésion sociale et la solidarité territoriale doivent être au cœur des actions menées. En respectant ces principes, la 3CFG peut devenir un acteur majeur de développement local, renforçant ainsi la qualité de vie de ses habitants et contribuant à l'épanouissement de son territoire.



TABLE DES MATIÈRES

LES CLÉS DE LA 3CFG

→ Le Territoire -----	5
→ Les compétences -----	6
→ La Gouvernance-----	7
→ Les Élus -----	8
→ L'Organigramme -----	9
→ Le Projet du Territoire -----	10

POUR AGIR

→ Les finances -----	11
→ Les Ressources Humaines-----	12
→ Voirie-----	13
→ Éclairage Public-----	14
→ Le Service Prévention -----	15
→ Développement économique -----	16
→ La Communication-----	18
→ Le Tourisme -----	19

AMÉNAGEMENT

→ L'Urbanisme-----	22
→ Logement et Habitat -----	23
→ Le PLUI-----	25
→ L'Arboretum National des Barres ----	26

SOLIDARITÉ

→ France Services-----	27
→ Les équipements culturels et la Culture -----	28
→ Les équipements communautaires--	29
→ Accueil de Loisirs sans Hébergement -----	30
→ Halte-garderie -----	31
→ Relais Petite Enfance -----	32
→ Service des Loisirs et d'Animations Communautaires -----	33
→ Politique Sportive-----	34

SOBRIÉTÉ ET DURABILITÉ

→ Les Mobilités-----	35
→ Collecte des déchets -----	36
→ Gemapi -----	37
→ L'Assainissement non collectif-----	38
→ Eau et assainissement -----	39



COMPÉTENCES

de la Communauté de Communes

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION
D'AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET
PRÉVENTION DES INONDATIONS



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

PROTECTION ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT



GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET
SPORTIFS ET L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉ-
MENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE



POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL



CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET
ENTRETIEN DE VOIRIE



ACTION SOCIALE
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



ACQUISITION OU CONSTRUCTION,
AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION
DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC



COMPÉTENCES FACULTATIVES

PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION
DE LA GENDARMERIE DE CHÂTILLON



ORGANISATION DES MOBILITÉS



ACTIONS SPORTIVES



POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT
CULTUREL ET TOURISTIQUE



GESTION, ENTRETIEN ET RÉNOVATION DU
RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF



SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS



CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTION-
NEMENT D'ÉQUIPEMENTS PÉRISCOLAIRES



FOURRIÈRE ANIMALE





GOUVERNANCE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant appelé « Conseil Communautaire » qui est composé de Conseillers Communautaires désormais élus en même temps que les conseillers municipaux.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés au sein du conseil municipal, suivant l'ordre du tableau. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, l'élection des conseillers communautaires a lieu concomitamment à l'élection des conseillers municipaux, au scrutin de liste.

Les règles de convocation du Conseil, les règles de quorum, les règles de validité des délibérations sont celles applicables aux Conseils municipaux et sont prévues dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

BUREAU

Le Bureau est une instance restreinte du Conseil Communautaire qui peut bénéficier de délégations de pouvoirs. Il est composé du Président, de 10 Vice-présidents et de 2 Conseillers délégués. Le nombre de vice-présidents a été fixé par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 Juillet 2020 et la création de postes de conseillers délégués en date du 22 Septembre 2020.

10 COMMISSIONS THÉMATIQUES



Travaux : voirie, éclairage public, bâtiments et espaces verts

Action Sociale : Santé, Maisons de santé, Maisons de service aux Publics (MSAP), transport à la demande et soutien aux associations



Développement économique : gestion de l'immobilier d'entreprise, aides aux entreprises, emploi et formation

Développement culturel et touristique incluant les voies douces



Ressources Humaines, Prévention, Finances et Achats

Aménagement de l'Espace : Urbanisme, Habitat et Suivi du SCOT



Enfance Jeunesse : Services Jeunesse, Sports et Transports scolaires

Environnement, Développement Durable : l'Arboretum, suivi des dossiers en faveur de l'environnement, mobilité et énergies renouvelables



Communication, Numérique, Mutualisation et Ruralité

SPANC et Cycle de l'eau





PRÉSIDENT
Albert Février

L'EXÉCUTIF

COMPOSÉ DU PRÉSIDENT,
DE 10 VICE-PRÉSIDENTS ET
DE 2 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Monsieur Albert FÉVRIER, Le Président

- 1^{ère} Vice-présidente, **Madame Valérie MARTIN**, en charge de l'action sociale ;
- 2^{ème} Vice-président, **Monsieur Jean-Jacques MALET**, en charge du Développement économique ;
- 3^{ème} Vice-Présidente, **Madame Isabelle ROBINEAU**, en charge du Développement Culturel et Touristique ;
- 4^{ème} Vice-Président, **Monsieur Claude FOUASSIER**, en charge de l'Aménagement de l'Espace ;
- 5^{ème} Vice-Présidente, **Madame Evelyne COUTEAU**, en charge de l'Enfance Jeunesse ;
- 6^{ème} Vice-Président, **Monsieur André JEAN**, en charge du Cycle de l'Eau, SPANC ;
- 7^{ème} Vice-Président, **Monsieur Dominique DAUX**, en charge de la Communication, Numérique, Mutualisation et Ruralité ;
- 8^{ème} Vice-Président, **Monsieur Daniel TROUPILLON**, en charge des Ressources Humaines, Prévention, Finances et Achats ;
- 9^{ème} Vice-Président, **Monsieur Philippe MOREAU**, en charge de l'Environnement et Développement Durable ;
- 10^{ème} Vice-Président, **Monsieur Alain GERMAIN**, en charge des Travaux.
- 1^{er} Conseiller délégué, **Monsieur Yohan JOBET**, en charge de la Politique Sportive
- 2^{ème} conseiller délégué, **Monsieur Florent DE WILDE**, en charge de l'élaboration d'un Schéma de Mutualisation



10 juillet 2020

**élection des membres de l'exécutif
et du Président**



11

**conseils
communautaires**



204

délibérations

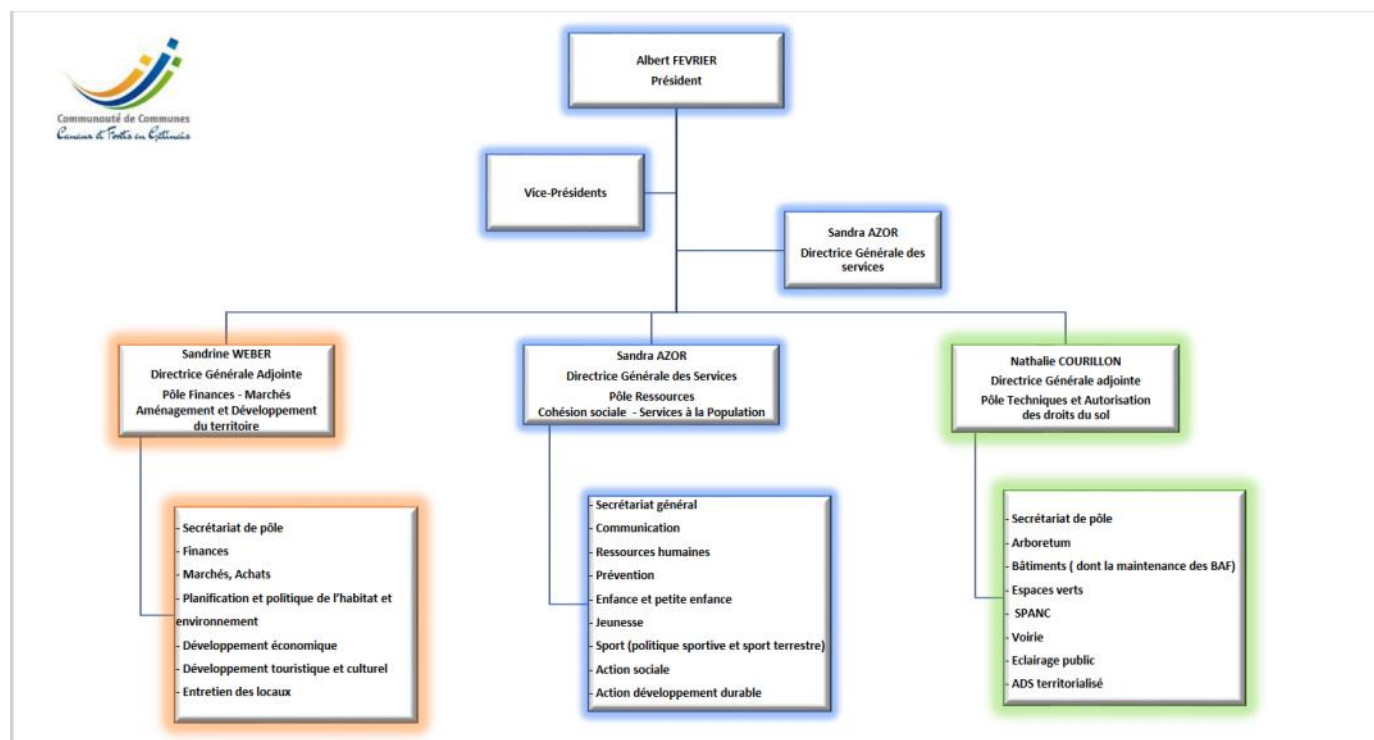
LISTE DES COMMUNES

38 COMMUNES

Aillant-sur-Milleron
 Auvilliers-en-Gâtinais
 Beauchamps-sur-Huillard
 Bellegarde
 Chailly-en-Gâtinais
 Chapelon
 Châtenoy
 Châtillon-Coligny
 Cortrat
 Coudroy
 Dammarie-sur-Loing
 Fréville-du-Gâtinais
 La Chapelle-sur-Aveyron
 La Cour-Marigny
 Ladon
 Le Charme
 Lorris
 Mézières-en-Gâtinais
 Montbouy
 Montcresson

Montereau
 Moulon
 Nesploy
 Nogent-sur-Vernisson
 Noyers
 Oussoy-en-Gâtinais
 Ouzouer-des-Champs
 Ouzouer-sous-Bellegarde
 Presnoy
 Pressigny-les-Pins
 Quiers-sur-Bezone
 Sainte-Geneviève-des-Bois
 Saint-Hilaire-sur-Puiseaux
 Saint-Maurice-sur-Aveyron
 Thimory
 Varennes-Changy
 Vieilles-Maisons-sur-Joudry
 Villemoutiers

ORGANIGRAMME DES SERVICES



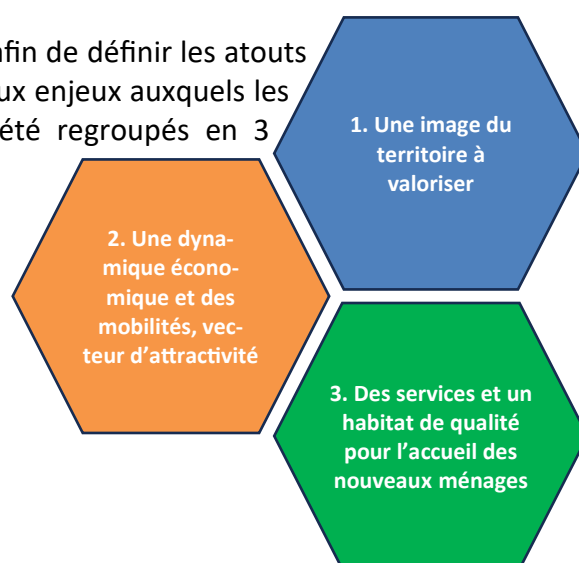


PROJET DE TERRITOIRE

→ **Engagé** en septembre 2021, le projet de territoire constitue une feuille de route stratégique et partagée pour le territoire et ses acteurs à l'horizon 2026 et 2032. Il a donc pour objectif :

- D'identifier des objectifs partagés = enjeux du territoire
- De définir des axes prioritaires qui déclinent ces objectifs = stratégie d'intervention.
- D'envisager des projets pour mettre en œuvre les objectifs = programme d'actions.

→ **Des entretiens communaux** ont été organisés en 2021 afin de définir les atouts et faiblesses du territoire intercommunal et les principaux enjeux auxquels les politiques locales doivent répondre. Ces enjeux ont été regroupés en 3 « piliers » majeurs :



→ Pour **faire émerger des propositions d'actions**, 5 ateliers avec les acteurs du territoire (partenaires institutionnels, acteurs économiques, acteurs sociaux, associations d'usagers...) et les élus se sont organisés sur différentes thématiques en 2022 :

- L'image du territoire englobant le tourisme et l'environnement notamment – Atelier du 25 avril 2022
- Services, lien social et habitat - Atelier du 2 mai 2022
- Enfance, jeunesse et sport – Atelier du 5 mai 2022
- Economie et Mobilités – Atelier du 20 juin 2022

→ Les différentes propositions d'actions restent à **être validées, priorisées et amendées** par les élus des différentes commissions de la 3CFG et mises en œuvre selon la temporalité retenue.



5 ATELIERS PARTICIPATIFS



**38 ENTRETIENS INDIVIDUELS
AVEC LES COMMUNES**

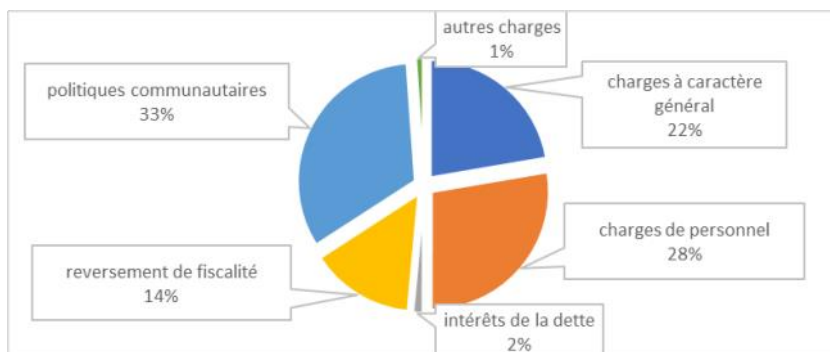


FINANCES

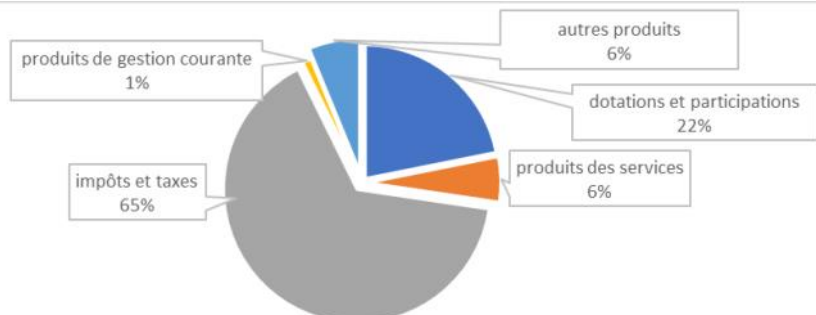
de la Communauté de Communes

DÉPENSES/RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	2 563 187,00 €
Charges de personnel	3 183 633,00 €
Intérêts de la dette	165 387,00 €
Reversement de fiscalité	1 655 461,00 €
Politiques communautaires	3 787 816,00 €
Autres charges	129 988,00 €

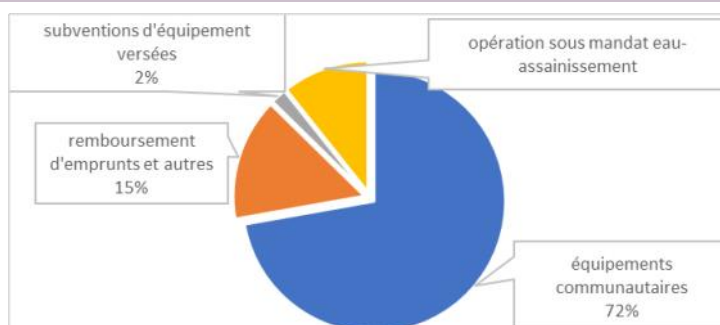


RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Dotations et participations	3 066 858,00 €
Produits des services	768 418,00 €
Impôts et taxes	9 171 043,00 €
Produits de gestion courante	152 361,00 €
Autres produits	870 916,00 €

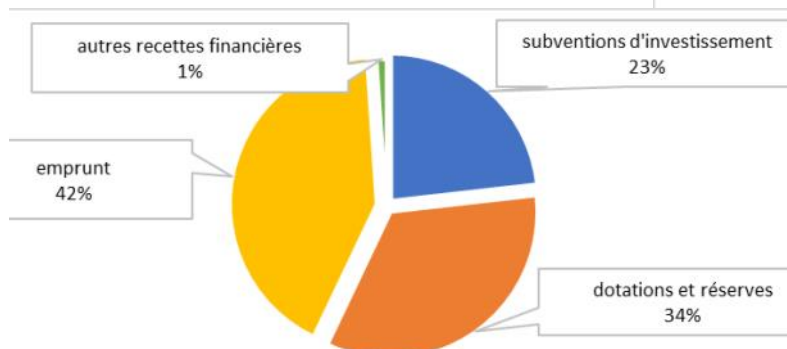


DÉPENSES/RECETTES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Équipements communautaires	3 962 065 €
Remboursement d'emprunts et autres	829 943 €
Subventions d'équipement versées	108 083 €
Opération sous mandat eau-assainissement	587 210 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT	
subventions d'investissement	1 109 392 €
dotations et réserves	1 618 768 €
emprunt	2 000 000 €
autres recettes financières	51 168 €



FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS AUX COMMUNES 2022 - 99 107 €



ORGANISATION

de la Communauté de Communes

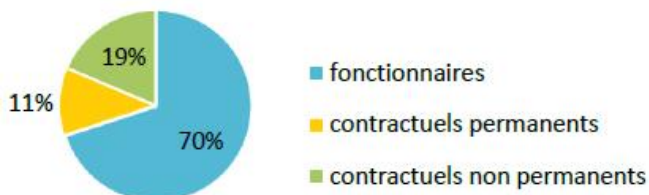
EFFECTIF

→ 70 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

> 49 fonctionnaires

> 8 contractuels permanents

> 13 contractuels non permanents

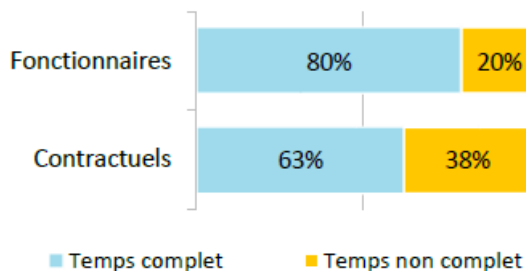


CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS PERMANENTS

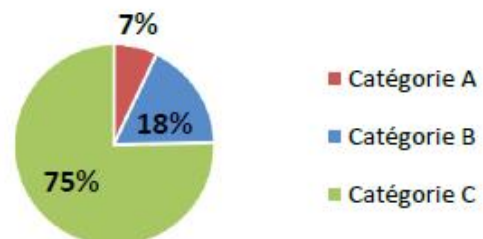
→ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	33%	38%	33%
Technique	24%	13%	23%
Culturelle			
Sportive	6%	13%	7%
Médico-sociale	4%	13%	5%
Police			
Incendie			
Animation	33%	25%	32%
Total	100%	100%	100%

→ Répartition des agents à temps complet ou non complet



→ Répartition des agents par catégorie



11

recrutements en
2022



70

agents



45

moyenne d'âge
des agents



VOIRIE

de la Communauté de Communes

PROGRAMME DE VOIRIE

Le Conseil Communautaire a attribué les 3 lots géographiques relatifs au programme de travaux de voirie 2022 à la charge de la Communauté à l'entreprise VAUVELLE.

Au total sur l'ensemble des chantiers : 8 846 tonnes d'enrobés mis en place avec l'atelier de finisseur ont été réalisés ainsi que 1 352 tonnes à la niveleuse.



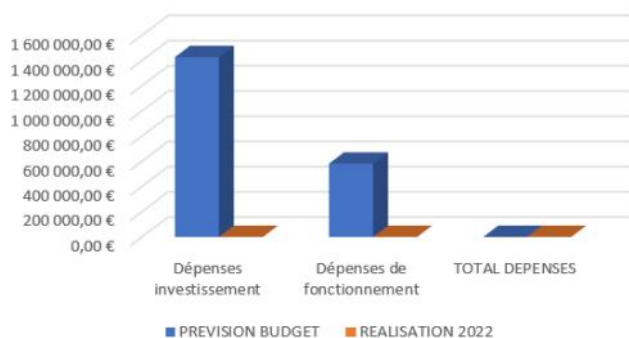
30 000 m² de stabilisation d'accotements à la suite des renforcements de chaussée ont été réalisés ainsi que le curage de fossés sur 24 km.

La Communauté a participé à la restructuration de la chaussée rue des Vignes et rue de la Cave à Montcresson. les travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA.

12 chantiers
(lot d'enrobés coulés)

2 700 m²
de surface traitée

Dépenses



TRAVAUX D'ENTRETIEN

Le Conseil Communautaire a attribué à l'entreprise Réparoute 7.5 journées d'interventions pour la réalisation d'enrobé projeté sur différentes communes du territoire.

Fournitures d'enrobé froid (85 tonnes) aux communes par les 3 entreprises locales pour faciliter les retraits pas les communes afin d'effectuer les travaux en régie.

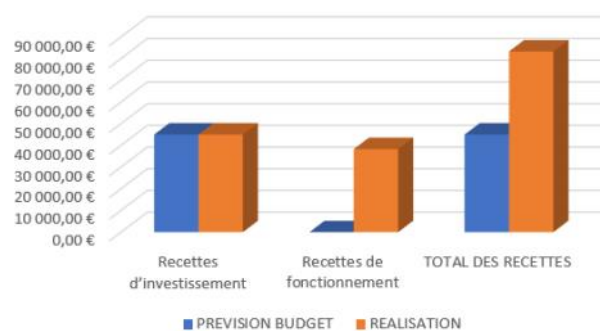


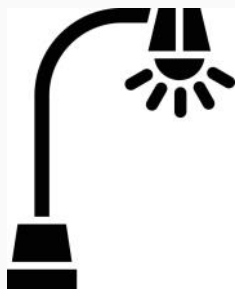
TRAVAUX DE FAUCHAGE

17 communes réalisent en totalité ou en partie dans le cadre de conventions de mise à disposition de services cette prestation. Sur 19 communes des prestataires de services sont retenus par lots géographiques.

Pour l'année 2022 4 entreprises ont été retenues (Aurélien CARROUET, ELIBAST, MAYNADIER et SELSCHOTTER).

Recettes





ÉCLAIRAGE PUBLIC

de la Communauté de Communes

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La communauté de communes s'est lancée depuis plusieurs années dans un programme de rénovation de son parc d'éclairage public.

Cette démarche a débuté sur le territoire du chatillonnais où un marché de travaux et de maintenance a été lancé en 2015 pour 10 années.

Le programme de travaux consiste en la rénovation des installations énergivores par des luminaires « nouvelle génération », plus efficaces, fonctionnels, durables et moins éblouissants.

Depuis la fin 2022, les 38 communes du territoire pratiquent l'extinction ou l'abaissement de l'éclairage nocturne.

○ Maintenance

66 interventions sur le Bellegardois
76 interventions sur le Lorriçois
90 interventions sur le Châtillonnais
6 interventions sur les feux tricolores

○ Relamping

1263 lampes sur le Châtillonnais (relamping en année 1 et 7 du marché)
52 sur les 2 autres territoires (réalisé tous les ans)

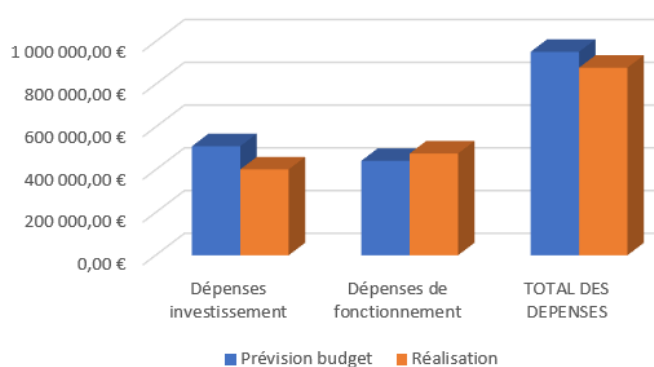
○ Marché de travaux

257 luminaires et 4 armoires

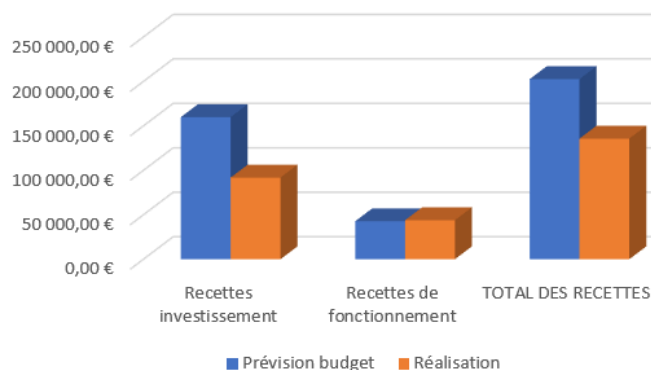
○ Gain de consommation

86.081 kwh sur l'ensemble du territoire

Dépenses



Recettes



5484

Points
lumineux



340

Armoires
électriques



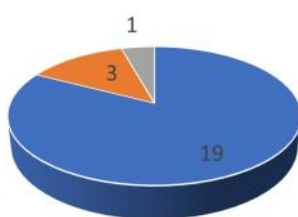
SERVICE PRÉVENTION

La Communauté de Communes par délibération du 12 mars 2019 a décidé de créer un poste mutualisé de conseiller de Prévention. Les conseillers de prévention proposent des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques et participent, en collaboration avec les communes, à la sensibilisation, l'information et la formation des personnels.

Le service assure une veille réglementaire, alerte et propose des solutions applicables selon les contraintes du terrain. Il répond en temps réel aux interrogations des communes confrontées à certaines situations de travail ou souhaitant s'engager dans des projets de rénovation, pour prendre en compte la dimension santé au travail.

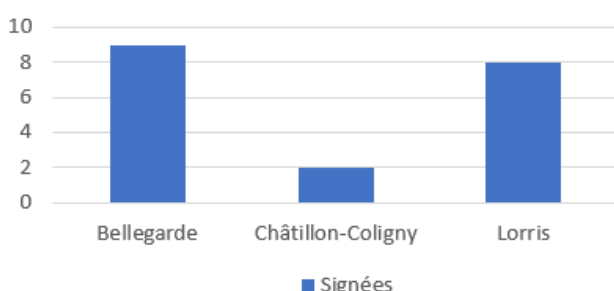
Fin 2022, bilan des conventions de mise à disposition signées :

Bilan des conventions signées



■ Communes ■ Syndicats Scolaires ■ Syndicats des Eaux

Répartition par anciens cantons



■ Signées

En 2022, environ 150 heures ont été passées sur le terrain, dans les mairies et syndicats qui ont souhaité l'intervention du service, principalement pour la mise à jour du Document Unique.

Le Service a aussi beaucoup travaillé sur la mise en place de formations obligatoires ou ayant trait à la prévention sur le territoire de la 3CFG. Le but étant de former un maximum d'agents en local. Cette année une cinquantaine d'agents (de la 3CFG et des communes) ont été formés à devenir Sauveteur Secouriste du Travail, une trentaine d'agents ont été formés à la signalisation temporaire de chantier.

Une vingtaine d'agents ont été formés au montage, à la vérification et à l'utilisation d'échafaudage roulant. D'autres se sont formés en vue de recevoir une habilitation électrique (former et s'assurer que les gens sont capables d'intervenir à des niveaux différents dans les armoires électriques). En interne, le service a vu passé environ la moitié des effectifs permanents de la collectivité pour leur proposer des sensibilisations hygiène et sécurité au travail. A la demande d'une commune, deux sessions spécifiques ont été organisées.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (CCCFG), comme chaque année, a facilité des projets de création, reprise et développement à travers des conseils sur la faisabilité des projets, sur le statut juridique du dirigeant, les points de vigilance sur les baux commerciaux et la recherche de financement.

En 2022, ce sont 43 porteurs de projets qui ont été accompagnés individuellement. Elle est également très attentive à la recherche de fonciers pour de nouvelles implantations ou extensions d'entreprises en proposant ses terrains disponibles sur les zones d'activités du territoire :

- Bellegarde, Ladon, Lorris, Varennes-Changy, Sainte-Geneviève des Bois, Châtillon-Coligny, Aillant-sur-Milleron, Nogent-sur-Vernisson et Saint-Maurice-sur-Aveyron.

Depuis 2019, les élus de la 3CFG ont souhaité soutenir financièrement les entreprises dans leurs projets d'investissements à travers 2 subventions, l'aide à l'immobilier et l'aide à Très Petite Entreprises (TPE) dont l'effectif ne peut excéder 10 salariés.

Pour l'année 2022, les subventions octroyées se décomposent ainsi :

- Aide à l'immobilier : 37 377 € pour 2 entreprises,
- Aide à la TPE : 23 279 € pour 7 entreprises.

INITIATIVE LOIRET :

La 3CFG a poursuivi son partenariat avec Initiative Loiret. 12 entreprises ont ainsi bénéficié de 184 000 € de prêts d'honneur pour 21 emplois créés ou sauvegardés.

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Convention de partenariat économique avec la Région

En janvier 2022, la 3CFG a signé un avenant à la convention de coopération économique de 2018 avec la Région, arrivant à terme au 31 décembre 2021, permettant de poursuivre l'instruction des demandes de subventions des entreprises, aide à l'immobilier et à la TPE.

Le Conseil Communautaire a validé cette proposition portant la fin de la convention au 31 décembre 2022. Au-delà de cette date, la Région a d'ores et déjà fait savoir que les modalités des aides aux entreprises seront modifiées.

Collaboration avec les EPCI du bassin du montargois :

Depuis 2019, des réunions bimensuelles ont été mises en place qui réunissent les 4 EPCI de l'est de Loiret, la 3CFG, la CC4V, la 3CBO et l'Agglomération de Montargis.

En 2022, ces réunions ont accueilli M. Régis CASTRO, Sous-Préfet de l'arrondissement et des sujets tels que les projets d'entreprises tant sur des extensions que des créations ou même en difficulté, sont abordés afin de les accompagner efficacement.

Les problématiques liées à l'emploi sont constantes face aux chiffres défavorables de nos territoires. En effet, on compte un taux de chômage d'environ 9,4 % pour environ 2 000 offres d'emploi non pourvues.

Point sur le Forum Emploi du 13 octobre dernier à Nogent-sur-Vernisson :

Le Forum Emploi a réuni 32 exposants et a accueilli 198 demandeurs d'emploi. Le ressenti général des entreprises a été très favorable car elles ont recueilli des candidatures qualitatives et ont pu mener un pré-entretien d'embauche.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE—Choc industriel :

Depuis 2019, la 3CFG fait partie intégrante du Territoire d'Industrie du Montargois et du Giennois. Ces territoires ont été sélectionnés par l'Etat pour leur dominance d'activités industrielles. On en dénombre 146 répartis sur toute la France.

Ce label attribué par l'Etat vise à répondre aux objectifs de réindustrialisation émis par les pouvoirs publics et donner de nouveaux moyens aux industriels pour développer leur productivité et accéder à davantage d'innovation afin de faire face à une compétitivité ardue et créer de la richesse en France.

Durant le 1^{er} trimestre 2022, les pouvoirs publics ont octroyé une enveloppe supplémentaire de 40 M€ en direction de 10 Territoires d'Industrie sélectionnés sur leur taux de chômage important. Ce supplément budgétaire avait pour objectif de soutenir les investissements prévus par les industriels, mais retardés pour certains, dans un contexte de crise économique.

Le Territoire d'Industrie du Montargois et du Giennois a fait partie des candidats. Sur notre territoire ce sont 2 entreprises qui ont pu en bénéficier et, au niveau du bassin de vie, on a compté 15 entreprises lauréates des projets d'investissements d'environ 3,5 M€ pour 55 créations d'emploi a minima. 5 autres entreprises de notre territoire ont été orientées vers des subventions entrant dans un dispositif de droit commun.

ECOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE (EIT) :

La 3CFG s'est engagée, aux côtés des EPCI voisins du montargois et l'Association Percée3c, dans des actions de sensibilisation des entreprises à la protection de l'environnement sous toutes ses formes.

La première démarche consiste à faire un diagnostic exhaustif des pratiques des entreprises, gestion des déchets, formation, ressources humaines, mobilité... La seconde, qui se fait a posteriori, est de créer des synergies entre elles telles que récupération de déchets inutiles pour l'une mais nécessaire pour l'autre, mutualisation de formations comme le permis CACEIS ou les habilitations électriques, etc...

Une première réunion a été organisée au siège de la 3CFG, animée par la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, qui a réuni une quinzaine d'entreprises attentives au sujet qui leur a été présenté. A fin décembre 2022, on dénombre 15 entreprises fortement impliquées dans ce dispositif, l'objectif 2023 étant de rallier le plus grand nombre.

CLUB CANAUX ET FORETS ENTREPRISES :

Les travaux du club de dirigeants créé en 2021 se sont poursuivis. 3 ateliers se sont déroulés sur les thématiques suivantes :

- Avril : mutualisation des moyens et des compétences—volet 2
- Juin : Qualité de vie au travail
- Octobre : gestion des déchets.

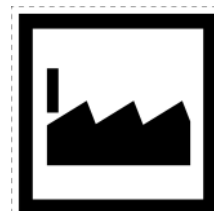
Les entreprises FAURECIA et TOUTENKAMION ont ouvert leurs portes aux adhérents et les différentes communes de la 3CFG ont accueilli ces ateliers en mettant à disposition gracieusement des salles de réunion pour la tenue de ces ateliers.



**3 454 emplois
sur le territoire**



**60 650 € de
subventions aux
entreprises**



**11 zones
d'activités**



COMMUNICATION

2022 a été une année riche en événements et en publication. La Commission Communication s'est réunie deux fois en 2022. Le service a été sollicité pour la création des affiches de la programmation culturelle ainsi que pour la diffusion et la valorisation des spectacles. Le service intervient également pour communiquer sur toutes les informations des services, à savoir les réunions, les portes ouvertes, les conférences, les animations, l'annonce des Conseils communautaires avec la diffusion des ordres du jour et des procès-verbaux.

Pour ce faire, le service utilise le site internet, les facebook de la collectivité, les newsletters et plus récemment il s'est doté d'un autre moyen de communication l'application Panneau Pocket. L'application Panneau Pocket permet de relayer aux adhérents (communes ou particuliers) tous les événements de notre collectivité.

Statistiques pour l'année 2022 sur l'application Panneau Pocket :

- ♦ 676 smartphones ou tablettes qui possèdent CC Canaux et Forêts en Gâtinais
- ♦ pour un total de 1740 lectures

Le site internet est géré et mis à jour par ce service en collaboration avec tous les autres services de la collectivité pour toutes les mises à jour, communications et publications.



Le service élabore également la plaquette de la saison culturelle pour tous les spectacles produits à l'Espace des Étangs ainsi que les spectacles « hors-les-murs ». La brochure et les affiches de l'Arboretum National des Barres pour les ouvertures et les animations de l'année sont aussi créées par le service qui participe à la recherche des animations, à la création et à la diffusion des affiches.



Budget Communication



25 416 €





TOURISME

de la Communauté de Communes

Sentiers de randonnée

Le travail a été mené avec les membres de la commission TOURISME et CULTURE pour la refonte de la signalétique des sentiers de randonnées inscrits au PDIPR de la Communauté de Communes.

Ce travail concerne : 650 km de sentiers, 56 sentiers répartis sur 27 communes qui a pu se faire grâce aux fonds restants de l'ancien Office de Tourisme de Lorris et de ses environs. 113 poteaux, 117 bagues, 186 lames, 104 jalons, 101 plaquettes dibond ont été reçus dans les locaux techniques de la Communauté de communes pour être ensuite répartis sur les différentes communes concernées. Un travail similaire est en cours de réalisation pour le développement de boucles à vélos sur le territoire communautaire.



Figure 1 : matériel réceptionné du fournisseur PIC BOIS

Aide financière pour les projets d'animation touristique

C'est une aide en faveur des projets d'animation touristique, portés par des communes, des établissements publics ou des associations. Les membres de la commission TOURISME et CULTURE ont étudié les dossiers et ont octroyé les aides suivantes :

Projet 2022	Porteur	Aide octroyée	Budget réalisé
Rallye TT Terres du gâtinais Rallye automobile	ASA Loiret	1 266.55€	35 780€
Passage Estival & festival renaissance Manifestation	La Maison des Passeurs d'histoire	4 277.44€	24 828€
Escapades au Port de Grignon Manifestation « Loiret au fil de l'eau »	MAISONS DES LOISIRS ET DE LA CULTURE	4 500€	15 568.31€
Festival Parole des Champs La Culture au cœur de l'agriculture	Les Jardins de la Voie romaine	877.63€	2 194.08€
Développement de visites innovantes Mieux connaître la nature	EcoloKaterre	2 415€	34 775€
Label Valette Festival #5 Street Art	Urban Art crew	2 895€	240 407.20€
Gâtine Rock Fest Festival de musique	Gâtine Rock Fest	878€	3 767€

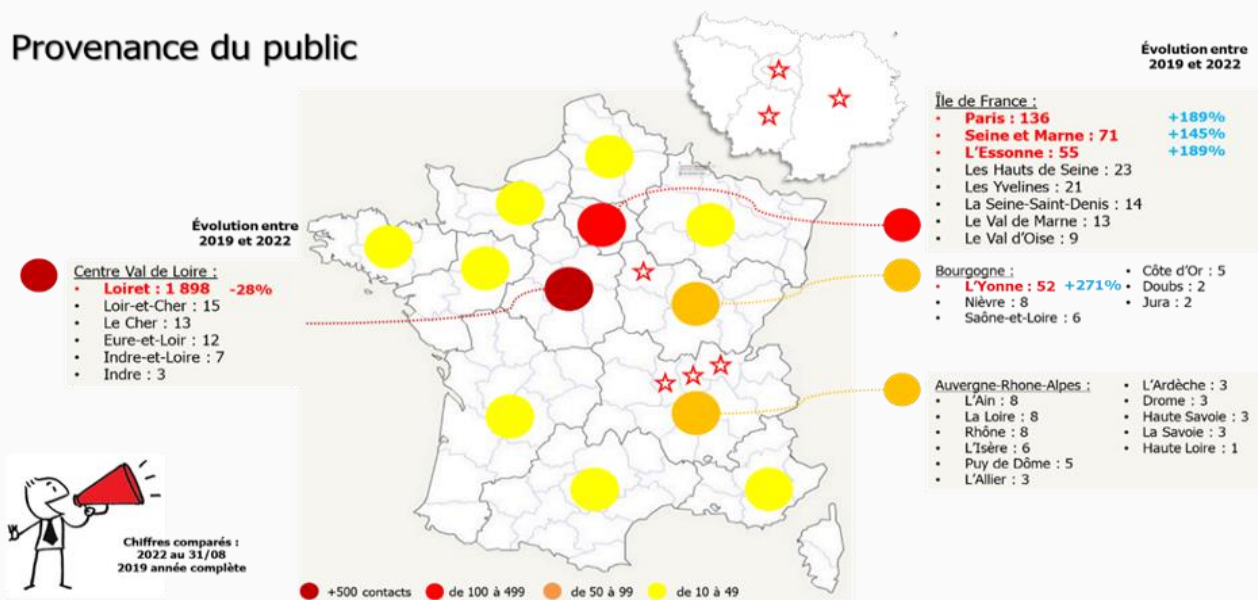
Instauration de la Taxe de Séjour, réunions d'information sur novembre 2022

Les membres de la Commission Tourisme et Culture travaille pour l'instauration de la Taxe de Séjour sur le territoire communautaire, à compter du 1^{er} janvier 2024, et donc une délibération avant le 30 juin 2023.

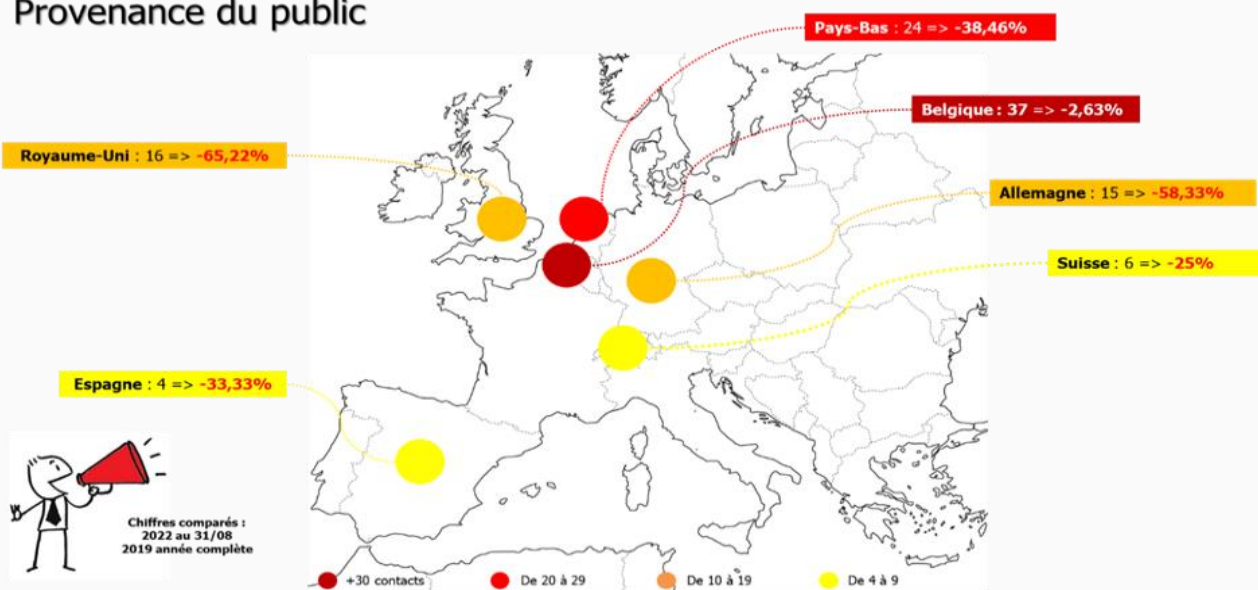
Les Rendez-vous de l'Office de Tourisme Gâtinais Sud

Salon Decize, de l'Itinérance douce - Visites guidées : 152 personnes ont suivi la visite guidée de Lorris sur 2022 - « **Les Rendez-vous de l'été** » du 20 juillet au 17 août : 13 prestataires participants, 5 dates et 53 contacts (+43% par rapport à 2021) - **Les Hors les Murs**, 430 contacts en tout répartis sur 7 dates (Foire aux Rosiers, Grignon, Arboretum des Barres ou encore Festival Label Valette).

Provenance du public



Provenance du public



Documentation de l'Office de Tourisme Gâtinais Sud

L'Office de Tourisme développe chaque année sa documentation touristique, après l'avoir mis à jour. Elle est diffusée lors de la Bourse Touristique qui a lieu chaque année en mars auprès des prestataires, ainsi que tout au long de l'année, envers les touristes. Envoi sur 2022 de 12 newsletters animations, 17 newsletters touristiques, 13 newsletter professionnelles.

L'Office de Tourisme a refait le plan de la Commune de Châtillon-Coligny. Pour qu'elle soit conforme aux attentes du public, un plan restreint présentant les monuments et lieux situés dans le cœur de ville a été réalisé accompagné d'un second qui élargit le champ de présentation de Châtillon.



Diffusion 2022 papier et numérique



25 945 30 515
utilisateurs sessions



7 319 vues
mensuelles



3 329
abonnés



1 143
vues



841
abonnés



124
abonnés

(new 22)

356

Tourisme durable

L'Office de Tourisme Gâtinais Sud est particulièrement actif dans le domaine du Développement Durable et s'engage dans une démarche volontaire de sensibilisation. Des efforts constants sont réalisés, de manière à adopter un comportement écoresponsable et à garantir une image éco citoyenne.

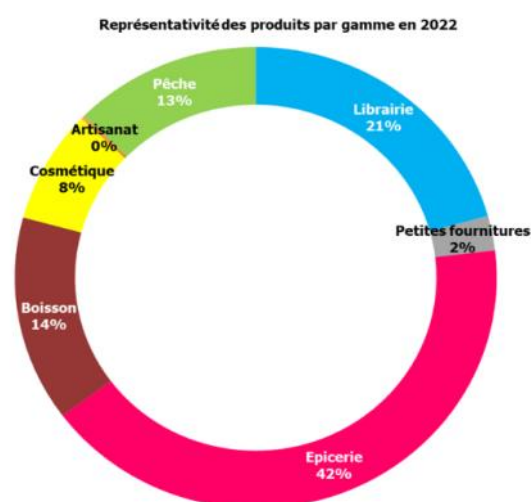
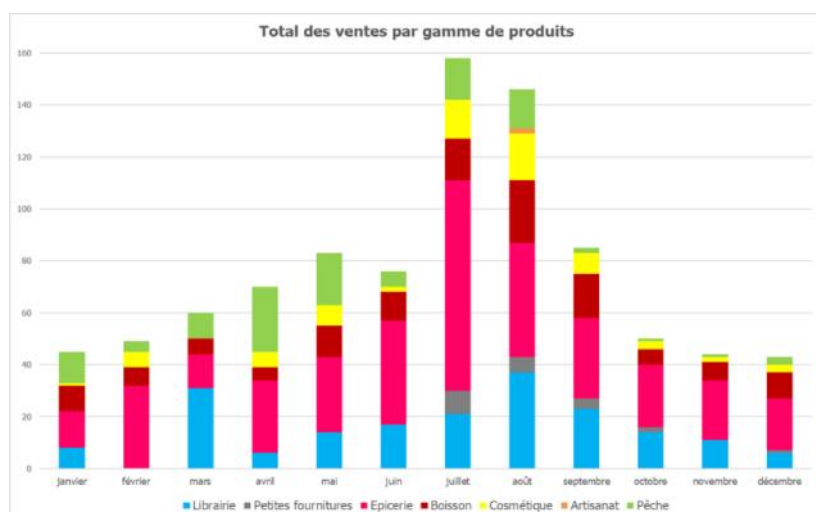
À retrouver sur le site internet de l'Office : <https://www.tourisme-gatinais-sud.com/pratique/tourisme-durable>. Cette démarche intégrée dans la gestion de l'Office de Tourisme, entend développer un tourisme qui préserve et met en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales de notre territoire. Cette action entre dans la démarche Qualité Tourisme où est engagé l'Office de Tourisme depuis sa création.

Labélisation Tourisme & Handicap

L'Office de Tourisme se lance dans la labélisation Tourisme & Handicap après plusieurs mois de préparation avec la réalisation pour chacune des Communes BELLEGARDE | CHÂTILLON COLIGNY | LORRIS : d'un Guide de Visite : « Circuit adapté aux PMR », d'un Guide de Visite en Français simplifié, d'un guide de Visite sous format BD, d'un Guide Touristique en français simplifié et un Guide accessibilité en FR et GB.

La Boutique de l'Office de Tourisme

De la vente de produits toute l'année.



La boutique Ventes et type de produits vendus

Commercialisation, l'offre Groupes

Sur l'année 2022, 18 groupes sont venus sur le territoire où ils se sont rendus à la Ferme de Lorris, au Musée de la Résistance, à Belle de Grignon, à l'AutoSport Muséum ou encore au Sauvage à Lorris. La fin d'année 2022 a été consacrée pour réaliser la nouvelle brochure.

- 1 600 exemplaires de la brochure GROUPE Commercialisation
- 7 produits séjours créés
- 1 566 brochures envoyées par courrier
- Cibles : associations d'anciens combattants, CCAS, clubs 3ème âge, comités des fêtes et clubs de randonnées

Budget Tourisme



Investissement

3 822,00 €

Fonctionnement

259 390,00 €



URBANISME

de la Communauté de Communes

INSTRUCTION DES DROITS DES SOLS

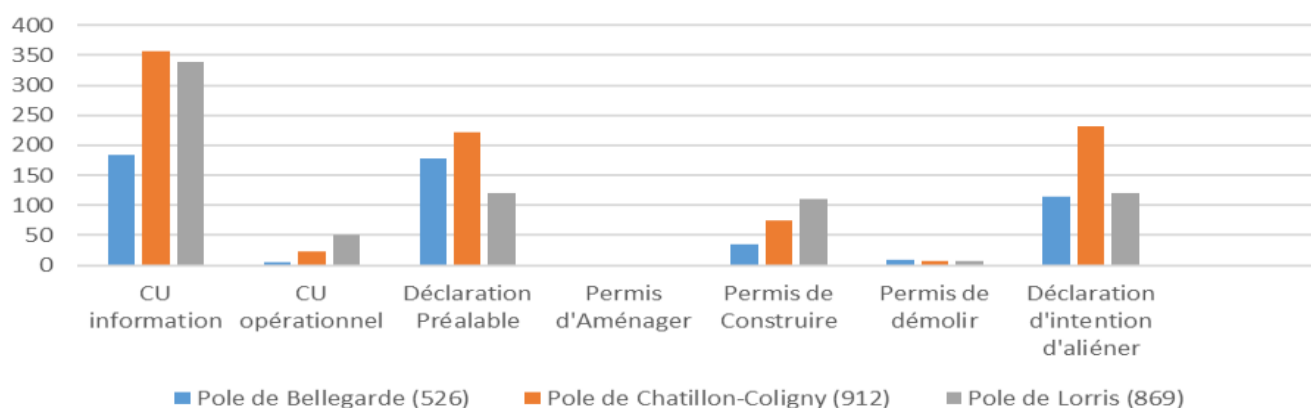
Le service instructeur de la Communauté de Communes gère les autorisations d'urbanisme sur 33 communes. Cette année a permis d'appréhender le futur PLUi et plus particulièrement son futur règlement et ces Orientations d'Aménagement Programmées.

Le service instructeur n'est pas concerné par la dématérialisation des actes d'autorisation des droits des sols mais un portail est mis à la disposition des professionnels et des administrés <https://canauxforetsगतinai.s.geosphere.fr/portailccs>

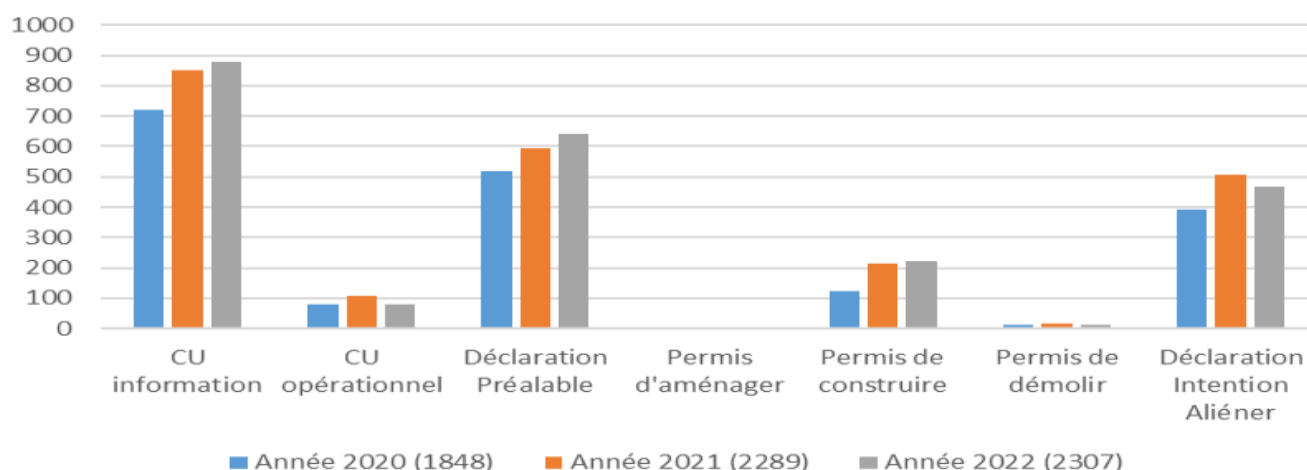
Concernant les permanences avec l'Architecte des Bâtiments de France, suite au départ de M. Régis Carbonie-Suils, elles ont été arrêtées.

Le nombre de dossiers stagne par rapport à 2021.

Répartition des dossiers par pôle



Comparatif 2020/2022





OPAH/OPAH-RU

de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais s'est engagé pour améliorer le confort et la qualité des logements en lançant une étude à l'échelle de l'ensemble des 38 communes pour préparer un futur dispositif de soutien aux projets privés.

A ce titre, en 2021, plusieurs évènements et réunions avec les élus se sont organisées dont le « petit-déjeuner de l'immobilier » avec les professionnels, l'enquête en ligne destinée aux habitants ou encore les entretiens gratuits de modélisation des projets de rénovations avec les particuliers.

→ **L'année 2022** a principalement eu comme objectif de définir la stratégie d'intervention, la définition du programme d'actions et la préparation de la convention OPAH/OPAH-RU :

- 2 réunions en comité technique et 2 réunions en comité de pilotage.
- **La « Soirée » de l'Habitat qui s'est déroulée le 15 mars 2022** avec les partenaires, temps d'échanges entre le bureau d'études et les élus sur les leviers d'actions en matière de rénovation du bâti privé.
- **Mai 2022** : mise à disposition de la convention au public.
- **Juin/juillet 2022** : avis des conseils municipaux, du Conseil Communautaire et des partenaires institutionnels.
- **Septembre/Novembre 2022** : recrutement de l'opérateur en charge du suivi du programme.

OPAH (3 ans) : ensemble des 38 communes
OPAH-RU (5 ans) : périmètre prédéfini des bourgs des communes de Châtillon-Coligny et Lorris

➤ Les abondements aux aides de l'Anah

L'objectif de la Communauté de Communes est d'accompagner sur la durée des conventions, en compléments des aides de l'ANAH :

- 90 dossiers en OPAH
- 40 dossiers en OPAH-RU

➤ Les aides locales

La communauté de Communes a également souhaité mettre en place des aides dites « locales », sans conditions de revenus :

- Prime sortie de vacances.
- Aide pour création de logements adaptés aux séniors.
- **Prime création accès indépendant aux étages au-dessus des commerces.**
- **Prime fusion de logements pour création d'un logement familial.**
- **Prime fusion des locaux commerciaux.**
- Aide à la rénovation des façades : abondement de la 3CFG à l'identique de l'aide communale instaurée pour Bellegarde, Châtillon-Coligny, Lorris, Ladon, Nogent-sur-Vernisson et Sainte-Geneviève-des-Bois.

Uniquement en périmètre



3,5 M€

Budget global



145

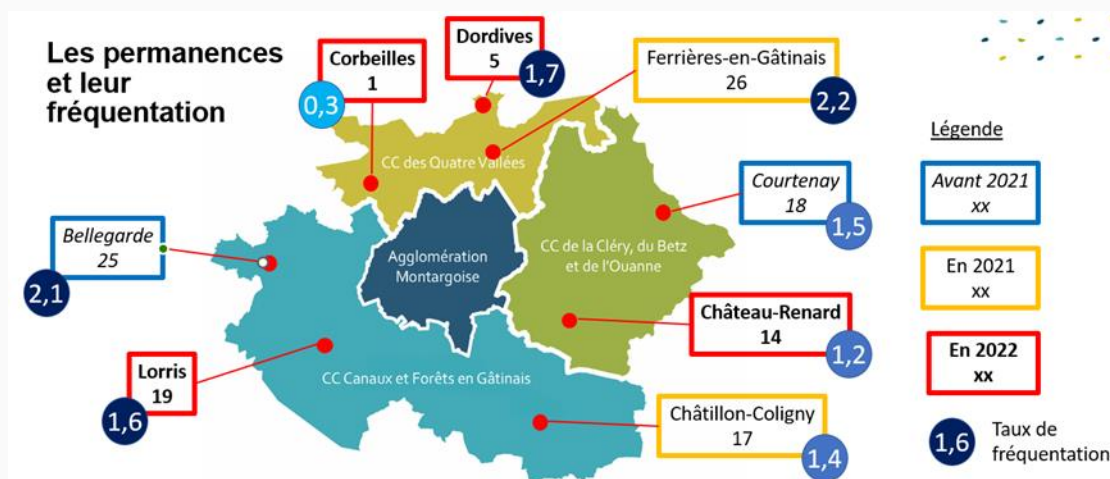
Projets de rénovation

⇒ Accompagnement des particuliers

Les demandes de conseil ont augmenté de 34% par rapport à 2021 sur le périmètre du PETR. 25% des conseils avec ou sans rendez-vous se sont réalisés sur le territoire de la CCCFG.

⇒ Permanences sur le territoire de la 3CFG

Le service Eco-Habitat assure 3 permanences sur le territoire : Lorris (3^{ème} mardi du mois), Bellegarde (1^{er} mardi du mois) et Châtillon-Coligny (dernier mardi du mois).



⇒ Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation Accompagnée

Une convention de partenariat pour mettre une place une offre d'Auto-Réhabilitation Accompagnée avec l'association **les Compagnons Bâtisseurs Centre Val-de-Loire pour l'Auto-Réhabilitation Accompagnée**, a été signée élaboré en 2021.

L'action des Compagnons Bâtisseurs :

- Agir au côté des « plus modestes », isolés, fragilisés
- Réhabiliter avec les habitants leurs logements dégradés
- Transmettre des savoir-faire et gestes techniques
- Participer à la remobilisation de la personne
- Impliquer des jeunes volontaires et bénévoles



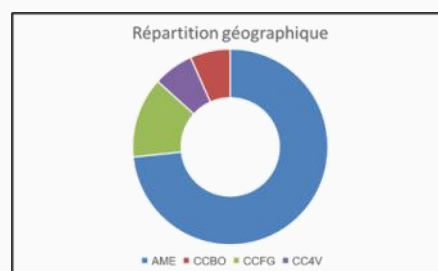
⇒ Chiffres-clés 2022 sur le PETR dont 8 dossiers sur le territoire de la 3CFG (tous confondus)

- 10 chantiers d'ARA réalisés (dont 3 pour la 3CFG en cours)
- Plus de 40 visites à domicile
- 10 dépannages réalisés
- 24 animations dont une le 09/10 à Nogent sur Vernisson
- 5 bénéficiaires de la plateforme SOLI'BAT
- Plus de 30 partenaires opérationnels

Catégories d'animation	nombre
Opération Thermo	2
Réunion publique ou stand	10
Balade Thermo	3

⇒ Actions de sensibilisation sur le PETR Gâtinais Montargois

Une balade thermographique à Lorris, le 15/01/2022, laquelle a réuni 14 personnes.





PLUI

de la Communauté de Communes

Par délibération du 5 septembre 2017, la Communauté de Communes a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce projet s'est articulé autour de 4 phases.

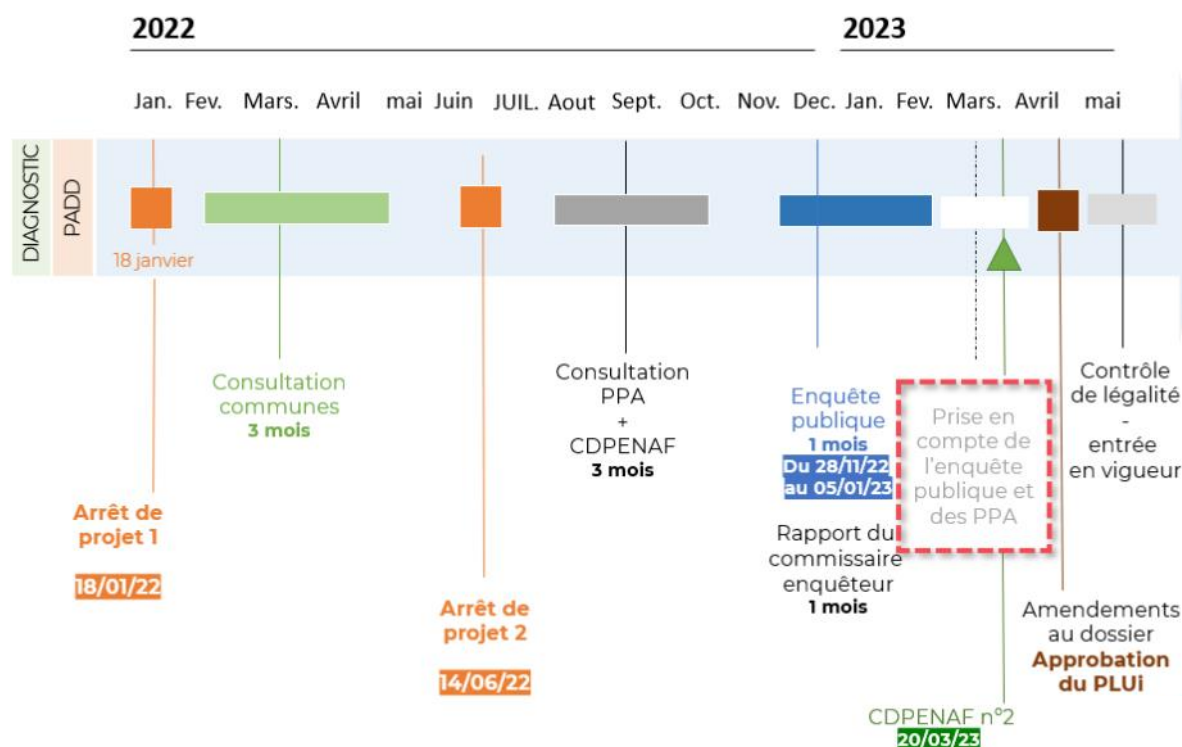
En 2022 :

- Après avoir été arrêté une première fois en Conseil Communautaire le 18 janvier 2022, le projet de PLUiH est entré dans **une nouvelle phase administrative**. Après consultation des communes, il a été arrêté une nouvelle fois le 14 juin 2022 pour prendre en compte certaines modifications souhaitées.
- La phase de consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Chambre d'agriculture, Région etc.) s'est terminée en septembre 2022.

- Les administrés ont pu consulter le projet de PLUiH ainsi que les différents avis reçus lors de **l'enquête publique** qui s'est déroulée du **28 novembre 2022 (9h) au 5 janvier 2023 (17h)**.
- Une approbation définitive est envisagée pour le 2nd trimestre 2023.



Le calendrier jusqu'à l'approbation





ARBORETUM

FRÉQUENTATION

En 2022, la fréquence d'ouverture a été maintenue à 2 week-ends par mois et tous les week-ends de juillet et août, soit 45 jours d'ouverture contre 40 en 2021. La nouveauté de cette saison est que durant les 3 week-ends de décembre, l'association LAC a organisé des activités sur le thème « Le Pays du Père Noël ».

L'Association Ecolokaterre a reçu 1 485 visiteurs en groupe et en atelier hors jours d'ouverture soit un total de **6 120** visiteurs (5 438 en 2021, 4 970 en 2020).



ANIMATIONS

Le week-end du 16 au 18 avril « Éclosion de la saison ».

Le week-end du 26 et 29 mai « Feuille à Feuille ».

Le week-end du 14 et 17 juillet : « La Ferme sous les Arbres ».

Le week-end du 13 et 15 Août : « L'Arboretum sous les étoiles ».

Le week-end du 27 et 28 Août : Le Samedi « Les Rencontres de l'Epilepsie avec l'association Epilepsie-France » suivies d'un concert de la chanteuse Yavanna.

Le Dimanche, rencontre avec Molière avec une pièce de théâtre pour les petits et les grands « Scapin au jardin ».

Le week-end du 2 et 3 octobre : « Journées de l'Arbre ».

Le week-end du 29 octobre au 31 octobre et 1^{er} novembre : Marché d'Automne.

Présence du Père Noël avec l'association LAC durant les 3 premiers week-ends de décembre.



6120

visiteurs



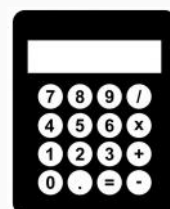
45

jours d'ouverture



160 598 €

subvention



202 586 €

dépenses



ACTION SOCIALE

de la Communauté de Communes

FRANCE SERVICES

Après la labellisation de la France Services de Bellegarde en 2020, celle de Châtillon-Coligny en 2021, c'est au tour de la France Services de Lorris d'être labellisée au 1^{er} janvier 2022.

La Communauté de Communes compte désormais 3 France Services sur l'ensemble de son territoire.

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une de nos maisons France Services.

Chiffres clés 2022

- ◆ Bellegarde : 1626 demandes (↗ de 44% par rapport à l'année 2021)
- ◆ Châtillon-Coligny : 1389 demandes (↗ de 90 % par rapport à l'année 2021)
- ◆ Lorris : 1956 demandes



Évolution Mensuelle

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Bellegarde	100	134	172	108	189	179	102	64	139	136	164	139
Châtillon	106	93	107	125	156	105	103	56	142	151	142	103
Lorris	91	144	166	153	212	195	151	149	163	181	193	158

GUICHET ENREGISTREUR - DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Les France Services de la Communauté de Communes accueillent et informent les demandeurs de logement social. Elles sont aussi guichet enregistreur.

- ↳ 45 demandes ont été enregistrées sur le pôle de Bellegarde
- ↳ 15 demandes sur le pôle de Châtillon-Coligny
- ↳ 29 demandes sur le pôle de Lorris



89 demandes de logement

FS Bellegarde



Dépenses : 38 355,31 €

Recettes : 31 298,32 €

(30 000 € de subvention versée par le FNADT)

FS Châtillon-Coligny



Dépenses : 54 491,35 €

Recettes : 33 964,00 €

(30 000 € de subvention versée par la FNADT)

FS Lorris



Dépenses : 44 938,17 €

Recettes : 32 675,31 €

(30 000 € de subvention versée par le FNADT)



DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Programmation culturelle

La programmation culturelle a été composée de différents spectacles sur toute l'année 2022.

La « Formule » Hors les Murs a été conservée sur cette nouvelle saison, à savoir de proposer des dates dans les communes souhaitant accueillir des spectacles dans des lieux insolites ou en accord avec l'œuvre culturelle. Le choix de ce concept Hors les Murs a pour vocation d'offrir la possibilité aux personnes n'ayant pas eu l'opportunité ou l'idée de se rendre dans l'enceinte dédiée au spectacle, d'aller à leur rencontre ou au plus près.

En outre, la tête d'affiche accueillie pour cette nouvelle saison, est le dramaturge Éric-Emmanuel SCHMITT, plusieurs fois récompensé et membre du jury de l'académie Goncourt.

Programmation scolaire

Cette année, c'est le conte l'Oiseau bleu de l'écrivain belge Maurice Maeterlinck créé en 1908, qui est proposé pour les élèves des écoles primaires du territoire communautaire, adaptation de la Cie les Poupées russes. Chaque année, la CC Canaux et Forêts en Gâtinais offre un spectacle pour les scolaires en plus de l'exposition de la FRMJC « Tout en Mouvement ». Le spectacle ainsi que le transport sont offerts.

15 représentations sont interprétées sur 3 lieux, Espace des Etangs à Nogent-sur-Vernisson, la salle des Fêtes de Bellegarde et le théâtre du Martroi à Lorris, qui ont permis à 1700 élèves de toutes les écoles primaires du territoire communautaire d'y assister.



Spectacle musical

Espace des Étangs
Nogent-sur-Vernisson



Performance de danse

Hors les murs
Quiers-sur-Bezonde



Écoles de musique

Espace des Étangs
Nogent-sur-Vernisson



Théâtre

Hors les murs
Arboretum des Barres



Spectacle musical

Espace des Étangs
Nogent-sur-Vernisson



Tête d'affiche

Espace des Étangs
Nogent-sur-Vernisson



6

spectacles



555

visiteurs



72 376,56 €

dépenses



26 639 €

recettes



ÉQUIPEMENTS

de la Communauté de Communes

ÉQUIPEMENTS

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais gère un parc de 34 bâtiments répartis pour une surface totale de 21.400 m² environ.

Ces équipements sont entretenus en grande partie par les agents communautaires qui comptent un effectif de 6 personnes, affectés aussi à l'entretien des espaces verts des zones artisanales.



En 2022, la Communauté de Communes a mis en place des mesures pour réduire sa consommation d'énergie : diminution du chauffage dans les bâtiments administratifs et sportifs, diminution de la température de l'eau dans les bassins de natation, sensibilisation des utilisateurs de locaux.

Travaux de l'école élémentaire de Ladon Livraison prévue pour la rentrée 2023



3 056 847 € HT

coût de l'école élémentaire



300 000 €

subvention DETR

591 750 €

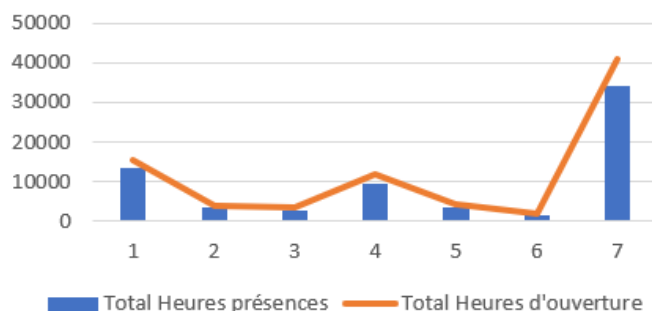
subvention DEPARTEMENT



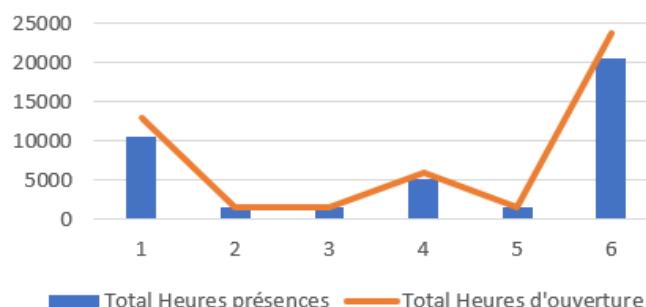
ENFANCE

ALSH (accueil de loisirs sans hébergement)

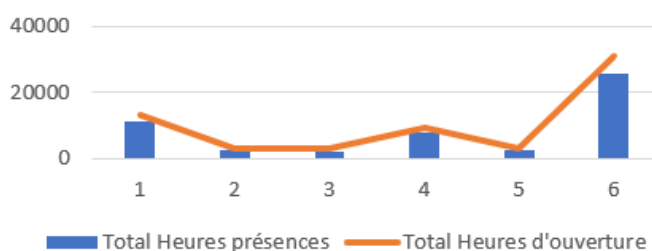
ALSH LORRIS



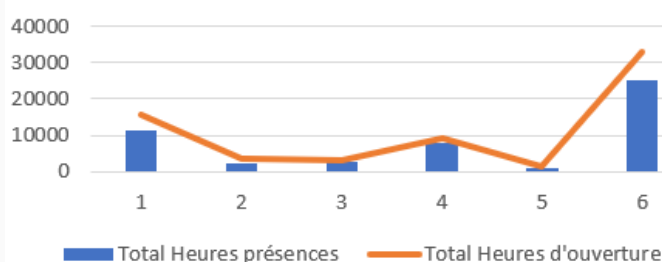
ALSH VARENNES-CHANGY



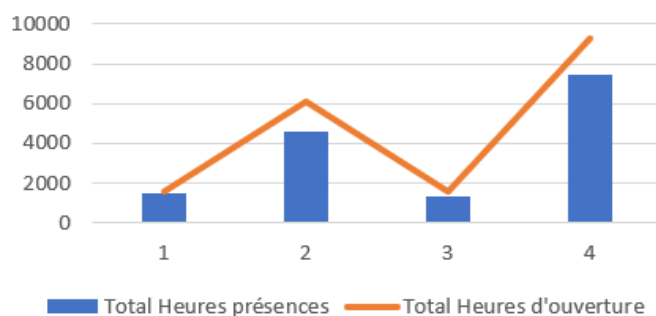
ALSH THIMORY



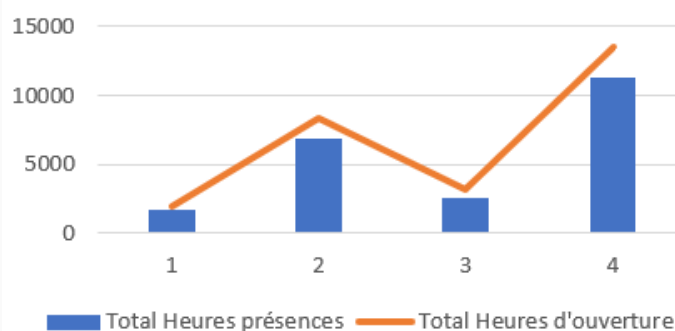
ALSH NOGENT-SUR-VERNISSON



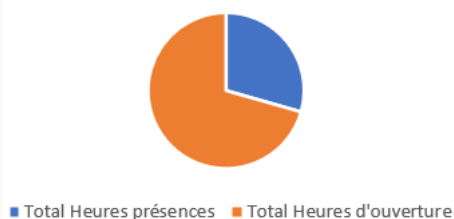
ALSH MONTCRESSON



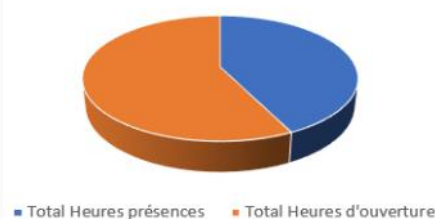
ALSH SAINTE GENEVIÈVE-DES-BOIS



ALSH MINI-CAMPS



ALSH CHÂTILLON-COLIGNY



Nous avons toujours beaucoup de difficultés à recruter des animateurs pour notre centre de loisirs.

Charges : 661 270,94 €

Recettes : 332 780,49 €



PETITE ENFANCE

Halte-garderie Les Petits Poucets

PROJET ET ANIMATIONS

En 2022, divers projets ont été mis en place :

- Avec le RPE (Relais Petite Enfance) le partenariat se poursuit avec notamment les ateliers musicaux, 1 fois par mois (chant, expressions corporelles, manipulation d'instruments...).
- Avec la bibliothécaire de Nogent-sur-vernisson, ateliers de lecture aux enfants, 1 à 2 fois par mois selon les disponibilités.
- En mars, nous avons participé, en partenariat avec l'association AGIR pour la petite enfance à la « semaine de la petite enfance ». Ce projet a pour but d'ouvrir les lieux d'accueil afin que les parents puissent partager un moment avec leur(s) enfant(s) et les professionnelles.
- Cette année le thème était « Retrouvailles » : l'équipe de la halte-garderie, a alors mis en place différentes activités avec les enfants afin de réaliser des petits jeux qu'ils ont ensuite retrouvé avec leur(s) parent(s).
- Juin, nous avons organisé la fête de fin d'année (scolaire). Pour ce moment, il a été proposé une séance de médiation animale avec des lapins, chèvres, oiseaux, pogona. Les enfants ont pu découvrir, caresser, brosser les animaux.
- En décembre, il a été proposé un spectacle de fin d'année sur le thème du chocolat. Ce projet est à destination des enfants dont les familles fréquentent la halte-garderie et le Relais Petite Enfance.



141

jours d'ouverture



30

enfants inscrits



53

fréquentation moyenne
Pic à 64% en Novembre



PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE OUEST ET EST

MISSIONS RPE

→ Informer les familles :

- ✓ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire ;
- ✓ Valoriser monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne ;
- ✓ Informer sur le coût des modes d'accueil, les aides et les démarches à effectuer ;
- ✓ Favoriser la mise en relation entre les parents et les assistants maternels ;
- ✓ Accompagner les parents dans l'appropriation du rôle de particulier employeur.

→ Informer et accompagner les professionnels de l'accueil individuel :

- ✓ Informer les professionnels ;
- ✓ Proposer des temps d'échange et d'écoute ;
- ✓ Organiser des ateliers d'éveil ;
- ✓ Accompagner le parcours de formation continue ;
- ✓ Lutter contre la sous activité des assistants maternels ;
- ✓ Promouvoir le métier d'assistant maternel.

ATELIERS PARENTS-ENFANTS DE BELLEGARDE

En janvier 2022, l'accueil parents enfants a été suspendu pour cause de COVID. De février à décembre, l'animatrice petite enfance a accueilli en moyenne 5 enfants accompagnés de 5 adultes. Depuis fin novembre, de nouvelles mamans s'inscrivent régulièrement. La connaissance de cet accueil progresse.

31 séances ont été organisées de 9h30 à 11h30, dans les locaux du RPE de Bellegarde, autour de la musique, du chant, des activités manuelles, de la motricité. Les enfants ont également pu profiter de spectacles organisés à la salle des fêtes, de sorties au parc de Quiers, de balades, et même d'une visite de la ferme des Quedanes à Montliard.



218

ateliers
collectifs



120

assistants
maternels

70

places d'établissement
d'accueil du jeune enfant

6

nombre d'établissement
d'accueil du jeune enfant



365

places assistants
maternels



JEUNESSE

SLAC

FONCTIONNEMENT

En 2022, le S.L.A.C a 9 ans d'existence et il fêtera le 1^{er} mai prochain ses 10 ans d'existence dédiés aux adolescents.

Le développement du SLAC à Nogent/Vernisson est une réelle réussite, avec un engouement important des jeunes et de leurs familles.

La 4^{ème} édition du S.L.A.C LIVE c'est déroulé à l'espace jeune de LORRIS avec une programmation de très bon niveau. En effet cette année la tête d'affiche était le groupe « Les TANGUS THE EDGE », groupe Londonien de passage à Lorris avant une tournée Européenne.

L'organisation des 4 semaines d'activités de l'été a été normale sur les 2 sites « Lorris et Nogent », sans le COVID et ses règles sanitaires contraignantes. 4 séjours courts d'été se sont déroulés normalement, avec au programme une multitude d'activités sportives, culturelles et surtout la gestion de la vie quotidienne en groupe (préparation des repas, ménage, veillées, ...).

Enfin une année sans contraintes de fonctionnement et des règles sanitaires. L'échange entre les jeunes du Lorriçois et du Nogentais a permis de créer une nouvelle émulation sur le territoire.

Notre jeunesse est l'avenir de notre territoire.

Répartition des heures d'animations 1er janvier au 31 décembre



Heures présences jeunes :

Lorris : 9364h00 de présences jeunes

Nogent : 5612h00 de présences jeunes

Soit un total : Lorris + Nogent de 14976h00 de présences jeunes.



2

structures pour les 11-17 ans



194

Garçons/filles inscrits pour les 11-17 ans



1891

Heures d'animation



SPORT

de la Communauté de Communes

POLITIQUE SPORTIVE

La Communauté de Communes assure la gestion et l'entretien d'un certain nombre d'équipements sportifs, sur l'ensemble du territoire. Ces équipements, mis à la disposition des Collèges, des écoles, des associations et du public participent au développement et à la pérennisation des activités sportives et éducatives sur le territoire inter-communal.

Les interventions dans les écoles de 4 éducateurs sportifs sont organisées par la Communauté de Communes en lien avec les directeurs et directrices d'écoles depuis septembre 2019. Les 4 éducateurs sportifs sont : Thibault Debruyne pour le Bellegardois au moyen de la signature d'une convention de mise à disposition individuelle, Anita Plassard pour le Châtillonnais, Samuel Fontaine et Mathieu Morlet pour le Lorriçois.



POLITIQUE SPORTIVE ET SES ACTIONS

Formalisation et gestion d'actions dans le cadre d'une politique sportive définie par la Communauté de Communes. La politique sportive a pour objet de favoriser la pratique du sport chez les jeunes par des interventions sur le temps scolaire au travers de 3 axes :

- Soutien à l'organisation de manifestations sportives dans le cadre scolaire
- Interventions en sport terrestre dans les écoles
- Interventions en natation scolaire

Les transports en direction des bassins d'apprentissage sont organisés et pris en charge financièrement par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} septembre 2019.



6 à 12

Cycles EPS



4

Bassins de natation



2000

Nbr d'élèves bénéficiant cycles de natation



LES MOBILITÉS

TRANSPORT DE SECOND RAND

La Communauté de Communes est autorité organisatrice des transports de second rang. A ce titre, elle assure un rôle de conseil et d'aide sur tout ce qui concerne la gestion de proximité : demandes de modifications de circuit, signalement de tout dysfonctionnement, gestion des indisciplines.

Pour l'année scolaire, nous avons recensé 18 indisciplines dans les transports scolaires : 11 sur le territoire de Châtillon-Coligny (dont 3 exclusions), 9 sur le territoire de Bellegarde (dont 1 exclusion) et 3 sur le territoire de Lorris.

TRANSPORT SOLIDAIRE

La Communauté de Communes a mis en place un service de transport de proximité en minibus, le jeudi matin vers le marché de Lorris (ou vers l'hypermarché). En 2022, 35 personnes étaient inscrites et en moyenne 13 personnes sont véhiculées chaque jeudi par un agent technique.

TRANSPORT VERS LES ÉQUIPEMENTS

Dans le cadre de l'exercice de la compétence « sport scolaire », le transport des élèves du territoire vers les équipements sportifs soit la salle Escale de Varennes, le BAF de Lorris, le complexe sportif de Lorris, le BAF de Châtillon, le BAF de St Maurice et le Gymnase de Châtillon s'est élevé en 2021 à 54 386,01 €.

Par ailleurs, pour l'ensemble des ALSH gérés par la Communauté de Communes, les déplacements des enfants sont pris en charge par la Communauté de Communes. En 2021 le budget consacré au transport des ALSH (Lorris, Varennes, Thimory, Châtillon, Bellegarde, Nogent, Montcresson, Ste Geneviève, mini-camps) s'élève à 12 409,60 €.

Enfin, dans le cadre de l'action culturelle vers les publics scolaires (élémentaires de l'ensemble du territoire), les déplacements suivants ont été pris en charge :

Transport Expo scientifique : 1 840,30 €

APPEL À PROJET AVELO 2 : LA 3CFG LAURÉATE

La Communauté de Communes a été lauréate à l'appel à projet Avelo 2 concernant le 1^{er} axe, visant à l'élaboration d'un Schéma des mobilités actives.

Les 4 axes de l'appel à projet :

- la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables ;
- l'expérimentation de services vélo ;
- l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées ;
- le recrutement de chargées de mission vélo au sein des territoires (hors financement CEE) :



Une enveloppe spécifique de 3,8 m€ pour la région centre val de Loire

Un projet qui s'inscrit dans une politique cyclable définie et cohérente à l'échelle du territoire

Coût prévisionnel du marché pour la 3CFG : 51 600 € HTR/20 640 € à la charge de la 3CFG (financement à hauteur de 60% par l'ADEME).



COLLECTE DES DÉCHETS

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes est représentée au sein des 3 syndicats d'enlèvement et traitement des ordures ménagères qui interviennent sur son territoire :

- Le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire pour les communes du Bellegardois et du Lorriçois (sauf Chapelon et Saint Hilaire sur Puiseaux).
- Le SMICTOM de Gien pour les communes du Châtillonnais.
- Le SMIRTOM de Montargis pour les communes de Chapelon et Saint Hilaire sur Puiseaux.



Les déchets collectés par le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire et par le SMICTOM de Gien et qui sont voués à l'incinération sont traités par une autre entité, le SYCTOM de Gien, auquel adhèrent les deux syndicats.

En 2021, les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) votés par la Communauté de Communes s'élèvent à :

- ♦ 12,10 % pour le SMIRTOM de Montargis,
- ♦ 14,65 % pour le SMICTOM de Gien

Quant au SICTOM de la région de Châteauneuf, il facture et émet les titres relatifs à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) directement à l'usager.



GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMAPI)



La compétence GEMAPI est devenue une compétence obligatoire des EPCI depuis le 1^{er} janvier 2018. La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, dans le cadre de cette compétence, adhère à l'EPAGE du Bassin du Loing.

Une démarche de Programme d'Actions et de Prévention des Inondations a été engagée suite aux inondations de mai-juin 2016. Son élaboration s'est déroulée de juin 2018 à décembre 2019. La labellisation du PAPI a été entérinée le 24 juin 2020. Le PAPI est un outil pour réduire les risques inondations sur le Loing.

Le PAPI labellisé est un PAPI d'intention. Les PAPI permettent de **contractualiser des engagements** de l'État et des collectivités territoriales **pour réaliser des programmes d'études et/ou de travaux** de prévention des risques liés aux inondations, avec une **approche globale de prévention** à l'échelle du bassin de risque. En octobre 2022, le PAPI d'intention devient le PEP (Programme d'Etudes Préalables).

L'EPAGE du bassin du Loing intervient sur 6 axes et portes 8 actions. Un marché a été lancé sur l'action 1.1. et l'actions 2.1. Ces deux études doivent se dérouler de 2021 à 2024 :

- **Action 1.1** : Réalisation d'une étude hydrologique et hydraulique du bassin du Loing
- **Action 2.1** : Elaboration d'une stratégie pour compléter la surveillance et la prévision des crues et des inondations sur le bassin du Loing

En 2022, un COPIL fin de phase 1 sur la caractérisation du bassin versant (collecte et analyses de données) a eu lieu le 21 juin. Le 15 décembre 2022 avait lieu un COTECH de la phase 2 sur l'étude hydrologique

De plus, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais adhère au Syndicat mixte de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Seine Grands Lacs. Dans ce cadre, elle participe à un groupement de commandes relatif au PAPI d'intention du bassin du Loing. Notre collectivité participera sur les lots suivants :

- Achat et pose de repères de crues : des repères de la crue de 2016 seront posés sur les communes concernées par les inondations et situées dans le PPRI.
- Mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations. 6 bâtiments ont été recensés : Gymnase de Chatillon-Coligny, Musée de l'ancien Hôtel Dieu à Chatillon-Coligny, Ecole primaire de Chatillon-Coligny, Ancienne gare de Châtillon-Coligny, Halte nautique de Sainte-Geneviève-Des-Bois et les Services techniques de Montbouy.



Les marchés ont été attribués et les subventions obtenues, les réunions de lancement doivent se dérouler au 1^{er} semestre 2023.



ASSAINISSEMENT SPANC

LE SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local chargé, d'une part de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes. Ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Le SPANC, en régie, assure le contrôle de conception (neuf ou réhabilitation), le contrôle de réalisation, le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (diagnostic campagne), le contrôle dans le cadre de ventes et le conseil aux particuliers.

La Communauté de Communes doit contrôler environ 600 installations (dans le cadre de diagnostics campagne et vente immobilière) par an afin d'être en conformité avec la législation qui préconise une vérification des filières d'assainissement non collectif tous les 10 ans.

SERVICE DE VIDANGE

L'entretien de la filière d'assainissement est fondamental pour garantir l'efficacité et la longévité du système de traitement. Les prétraitements (fosses toutes eaux, septiques, bacs à graisses...) doivent être vidangés régulièrement par un professionnel afin d'éliminer les matières de vidange dans des sites de traitement adaptés.

Afin d'aider les particuliers à entretenir leur installation le SPANC met en place, pour tous les habitants de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, un service de vidange d'assainissement collectif à des tarifs préférentiels.

Dans le cadre d'un marché, c'est l'Entreprise EAL de Pannes qui intervient sur tout le territoire. Des vidanges « CAMPAGNE » sont réalisées durant les 15 premiers jours de chaque mois.

La majorité des vidanges est effectuée dans le cadre des campagnes réalisées chaque mois.

Budget global du SPANC

Fonctionnement



163 838,52 €

Investissement



53 426,44 €

Total réalisé

Dépenses
fonctionnement



89 939,04 €

Dépenses
investissement



13 042,00 €

Recettes
fonctionnement



127 861,52 €

Recettes
investissement

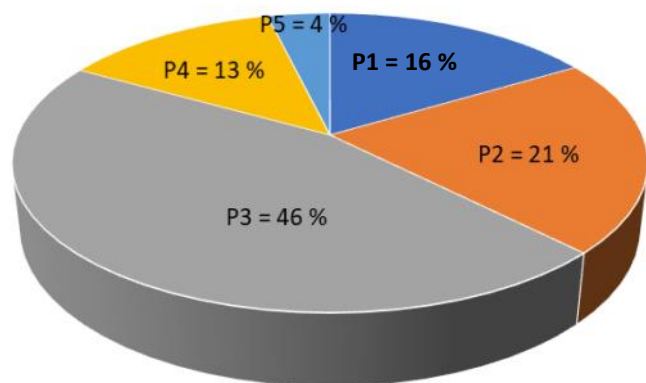


53 629,19 €

Sur l'année 2022, on compte au total 233 contrôles de l'existant (diagnostics campagne + diagnostics vente + diagnostics urgents) ; 57 contrôles de conception (neuf et réhabilitation) ; 40 contrôles de bonne exécution (neuf et réhabilitation).

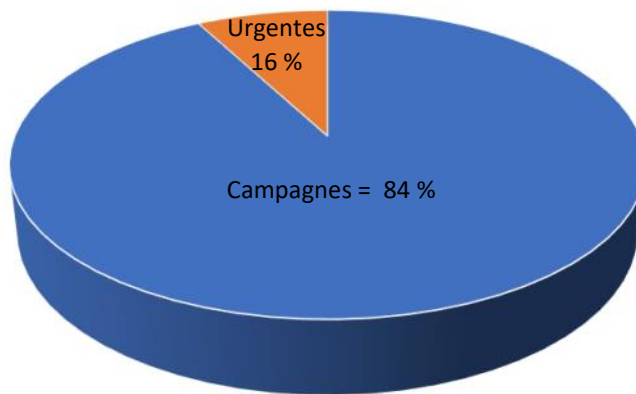
En dehors des périodes de Campagnes, le service SPANC offre un service de vidange dite « URGENTE » pour tout le territoire de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

État de conformité des installations sur les contrôles réalisés en 2022



P1 : INSTALLATION INEXISTANTE OU NON VÉRIFIABLE
P2 : INSTALLATION PRÉSENTANT UN RISQUE SANITAIRE
P3 : INSTALLATION INCOMPLÈTE
P4 : INSTALLATION À SURVEILLER
P5 : INSTALLATION EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT

Vidanges



CAMPAGNES
URGENTES

EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans le cadre du transfert de compétences « eau et assainissement » au 1^{er} janvier 2026, un groupement de commandes a été réalisé avec les communes et syndicats du territoire afin de réaliser des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement.

A l'issue de ces études, des programmes prévisionnels de travaux seront proposés. Ces schémas sont obligatoires pour pouvoir prétendre à un subventionnement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre de la réalisation des travaux d'investissement.

D'autre part, une étude de gouvernance a été lancée afin de définir les modalités et les conséquences administratives, financières, techniques, juridiques et humaines du transfert de compétence eau potable et assainissement à notre collectivité. De manière générale, cette étude doit permettre de construire un projet et offrir aux élus une information la plus large possible quant au transfert de compétences. Elle constituera une aide à la décision.

Lot 1 - étude eau potable : 15 communes/syndicats adhérent pour un montant total de 926 380,44 € subventionné à 80% en grande partie.

Lot 2 - assainissement : 20 communes/syndicats adhérent au groupement pour un montant de 1.080.917,09 € subventionné à 80%.

Lot 3 - eaux pluviales : 35 communes adhérent pour un montant de 280 646,87 € subventionné en à hauteur de 80%.

Lot 4 - gouvernance : 88.430 € subventionné à 80% à la charge de la Communauté de Communes.





Siège Administratif :
155 Rue des Erables - 45260 LORRIS

 : 02.38.92.31.11

Mail : accueil@comcomcfg.fr

www.comcomcfg.fr

Mise en page : Service Communication

Directeur et responsable de la Communication : Monsieur Albert Février — Président

Crédit photos : Services de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Impression du bulletin : IDB — Tél. : 02.38.90.20.77